



PROCES-VERBAL

Commission Régionale U6 / U11

Réunion du : Lundi 19 Décembre 2022

Présidence : M. PERFETTI Jean-Claude

Présent(s) : MM CRISTOFARI Paul – PAOLI Daniel – BONAVIDA Antoine -
MMES PERI Jeanne – VINCIGUERRA Eliane

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

Plateaux N° 11 du Samedi 07 JANVIER 2023

U6 À U9

De 10H00 à 13H30

Centre de BALAGNE :

Stade de STA REPARATA

Club organisateur : AS STA REPARATA

Clubs convoqués : STA REPARATA / CALVI / BALAGNE MONTICELLO / LUMIACCIA / CALENZANA

Centre de BASTIA I :

Stade du BASTIO

Club organisateur : AS FURIANI AGLIANI

Clubs convoqués : AS FURIANI AG. / FJE BIGUGLIA / ECB SUD / FEC BASTIA (1 équipe) / PIEVE DI LOTA / COSTA VERDE / GFCBL (1 équipe)

Centre de BASTIA II

Stade de LUCCIANA

Club organisateur : GALLIA CL

Clubs convoqués : GALLIA / CORTE PTE LECCIA / BORGIO / SC BASTIA / CASINCA / CAPICORSU (1 équipe)

[PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 14 JANVIER 2023](#)

Plateaux N° 11 du Samedi 07 JANVIER 2023

U10 / U11

de 10H00 à 13H30

Plateau A : BALAGNE :

Stade de STA REPARATA

Club organisateur : STA REPARATA

Clubs convoqués : STA REPARATA / CALVI / BALAGNE MONTICELLO / LUMIACCIA / CALENZANA

Plateau B :

Stade de F. MONTI

Club organisateur : FJE BIGUGLIA

Clubs convoqués : FJEB / ECB SUD / GALLIA CL / COSTA VERDE

Plateau C :

Stade de VESCOVATO

Club organisateur : AS CASINCA

Clubs convoqués : AS CASINCA / CORTE PTE LECCIA / SC BASTIA / NEBBIU CD

Plateau D :

Stade de BORGGO

Club organisateur : FC BORGGO

Clubs convoqués : FC BORGGO / PIEVE DI LOTA / AS FURIANI AG. / SC BASTIA
(Féminines 2 équipes)

[PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 14 JANVIER 2023](#)

1- CALENDRIER 2022 / 2023

VACANCES SCOLAIRES DE NOEL

REPRISE DES PLATEAUX LE SAMEDI 07 JANVIER 2023

10 - SAMEDI 07 Janvier 2023

11 - SAMEDI 14 Janvier 2023

12 - SAMEDI 28 Janvier 2023

13 – SAMEDI 04 Février 2023

15 – SAMEDI 11 Février 2023

VACANCES SCOLAIRES D'HIVER

REPRISE DES PLATEAUX LE SAMEDI 11 MARS 2023

16 - SAMEDI 11 Mars 2023

17 – SAMEDI 18 Mars 2023

RATTRAPAGES

SAMEDI 25 MARS 2023

SAMEDI 1ER AVRIL 2023

SAMEDI 22 AVRIL 2023

SAMEDI 29 AVRIL 2023

RAPPELS

Tous les plateaux de la saison 2022/2023 seront programmés le samedi matin de 10H30 à 13H30

Les clubs sont informés qu'ils doivent participer uniquement aux plateaux sur lesquels ils sont convoqués.

Les clubs ne peuvent organiser des plateaux sans l'accord de la Commission (demande à faire par courrier ou mail)

En cas d'infraction au règlement ci-dessus mentionné, le club recevant ou organisateur et le club participant seront respectivement sanctionnés **d'une amende de 150 Euros.**

ARBITRAGE OBLIGATOIRE EN U11 SOUS PEINE D'AMENDE.

Les clubs qui souhaitent recevoir des plateaux sont priés de faire retour à la Commission du planning en mentionnant la date et la catégorie souhaitée.

GESTION EN CAS D'INTEMPERIES

Le bon déroulement des plateaux est à l'appréciation du club organisateur.

Dans l'impossibilité du déroulement de celui-ci, le club organisateur est dans l'obligation d'en informer les clubs et la Commission (éviter les déplacements inutiles).

Changement d'installations (terrains)

Les clubs possédant plusieurs terrains sont dans l'obligation d'informer la Ligue (assurance) et les clubs concernés au plus tard le mardi soir (mercredi convocations des enfants).

Retour Feuilles de présences (OBLIGATOIRE)

En cas de non-respect de cette obligation

- **Sanctions** : Plus d'organisation de plateaux
Amendes

LOIS DU JEU - NOUVEAUTES

U6 / U7

1/ Relance protégée : Dans la zone des 7 mètres

2/ Coup de pied de réparation (pénalty) sur la ligne des 7 mètres au milieu du but

3/ Rentrée de touche

ET :

4/ Coup de pied de coin (corner) 2 options : Conduite de balle ou passe

PRECISION : Le joueur / joueuse décide de rentrer en conduite de balle suite à un corner ou à une touche, joue librement et donc peut tirer et marquer au but